



Inscriptions 2026-2027



ATELIER(S) CHOISI(S)



Atelier “Imagine & fabrique” : loisirs créatifs
Mardi 17h30-18h30

☐

Atelier “Scèn'Arts” : initiation à la comédie musicale
Vendredi 18h-19h

☐

Atelier “Corps en voix” : cours de chant individuel
Jours & Horaires à définir

☐

ATELIERS PROPOSÉS UNE FOIS PAR MOIS



L'atelier des complices : atelier parents-enfants (25€/heure)



Atelier ados-adultes “Résonances créatives” : loisirs créatifs &
musique (25€/heure)
Lundi 19h30-20h30

LES TARIFS

🌻 Atelier “Imagine & fabrique” : 20€/heure · 240€/trimestre

🌻 Atelier “Scèn’Arts” : 20€/heure · 240€/trimestre

🌻 Atelier “Corps en voix” : 30€/45 minutes

➔ 5 cours : 135€

➔ 10 cours : 270€

-10%

-10% pour
les fratries

INFORMATIONS SUR L'ENFANT OU LE PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Ecole/établissement :

Allergies/intolérances :

Informations médicales importantes :

COORDONNÉES DES RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable légal n°1

Lien avec l'enfant : père - mère - autre :

Nom et prénom :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse postale :

Responsable légal n°2

Lien avec l'enfant : père - mère - autre :

Nom et prénom :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse postale :

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom et prénom :

Téléphone :

Nom et prénom :

Téléphone :

AUTORISATIONS

- ☐ J'autorise Graines d'Artistes à prendre des photos et des vidéos de mon enfant à des fins de communication (site web, réseaux sociaux, supports de promotion). Les images ne seront jamais utilisées à des fins commerciales sans accord explicite.
- ☐ J'autorise mon enfant à quitter seul(e) les locaux à la fin de l'atelier.
- ☐ J'ai pris connaissance du règlement intérieur de Graines d'Artistes et j'en accepte les termes.

☐ J'accepte que les données personnelles recueillies soient utilisées dans le cadre de la gestion de l'inscription (RGPD). Elles ne seront jamais transmises à des tiers.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- ☐ Chèque
- ☐ Espèces
- ☐ Virement bancaire
- ☐ Carte bancaire (+1€ de frais additionnels)

Montant total réglé : _____ €

Fait à : _____

Le : _____

Signature du responsable légal :
(précédée de la mention “Lu et approuvé”)



Règlement intérieur

Ce règlement a pour objet de définir les conditions dans lesquelles se déroulent les ateliers proposés par Graines d'Artistes. En s'inscrivant, les participants et leurs responsables légaux s'engagent à en prendre connaissance et à en respecter l'intégralité des termes.

Valable pour toutes les activités proposées par Graines d'Artistes pour la saison 2026-2027.

Les ateliers Graines d'Artistes sont organisés sur la base du calendrier scolaire officiel de l'Académie en vigueur pour l'année concernée.

- Les séances ont lieu uniquement pendant les semaines scolaires, soit hors vacances scolaires de la zone B.
- Aucun atelier n'est organisé pendant les petites et grandes vacances scolaires, les jours fériés, ni les journées de pont éventuelles annoncées en début de saison.
- Le nombre de séances par période est défini en début d'année et communiqué aux familles. Ce nombre est directement intégré dans le calcul du tarif annuel ou semestriel.

Les tarifs pratiqués tiennent compte du nombre de semaines scolaires de la saison et sont calculés en conséquence.

Il n'y a pas de remboursement ni de déduction pour les vacances scolaires, celles-ci étant déjà déduites du calcul initial.

Règlement intérieur

Toute absence prévisible doit être signalée le plus tôt possible, par message (SMS ou mail), afin de permettre une bonne organisation des séances.

Délai de prévenance :

- Toute annulation signalée plus de 48 heures avant la séance ne sera pas facturée et ne donnera pas lieu à un rattrapage, sauf accord express de Graines d'Artistes.
- Toute annulation signalée moins de 48 heures avant la séance sera due et facturée au tarif normal, quelle qu'en soit la raison (maladie, empêchement de dernière minute, oubli, etc.).

⚠ Toute séance annulée moins de 48h à l'avance est due dans son intégralité.

Aucune déduction ni report ne sera effectué dans ce cas.

En cas d'absences répétées non justifiées, Graines d'Artistes se réserve le droit de proposer la place à une autre famille en liste d'attente.

Graines d'Artistes s'engage à maintenir les séances prévues dans toute la mesure du possible. Toutefois, en cas d'empêchement exceptionnel (maladie, force majeure, etc.) :

- Les familles seront prévenues dans les meilleurs délais, par SMS ou mail.
- Toute séance annulée à l'initiative de Graines d'Artistes sera systématiquement remplacée, à une date convenue en accord avec les participants concernés.



Règlement intérieur

- En cas d'impossibilité de remplacement (fin de saison, départ de la famille, etc.), la séance concernée sera déduite du solde dû ou remboursée au prorata.

Les annulations de Graines d'Artistes ne sont jamais perdues pour les familles : chaque séance annulée par mes soins est reprogrammée.

Les tarifs sont communiqués à l'inscription et restent valables pour l'ensemble de la saison engagée.

Le règlement peut s'effectuer par chèque, virement bancaire, espèces ou carte bancaire (+1€ de frais additionnels) selon les modalités convenues à l'inscription.

En cas de paiement échelonné, les échéances sont définies à l'avance et doivent être respectées. Tout retard de paiement fera l'objet d'un rappel amiable. En l'absence de régularisation, Graines d'Artistes pourra suspendre la participation aux ateliers.

Aucun remboursement ne sera effectué pour les séances déjà réalisées ou pour les absences non signalées dans le délai prévu à l'article 2.

Les ateliers Graines d'Artistes se veulent des espaces bienveillants, créatifs et sécurisants pour tous. À ce titre :

- Le respect mutuel entre participants, familles et intervenante est attendu à tout moment.



Règlement intérieur

- Tout comportement irrespectueux, agressif ou perturbateur (de la part d'un enfant ou d'un adulte) pourra entraîner une mise en garde, puis l'exclusion temporaire ou définitive.
- Les locaux et le matériel mis à disposition doivent être utilisés avec soin. Toute dégradation volontaire pourra être facturée.
- Les enfants sont placés sous la responsabilité de Rachel uniquement pendant la durée de l'atelier. La ponctualité à la dépose et à la récupération est demandée.

Graines d'Artistes se réserve le droit de mettre fin à la participation d'un élève ou d'une famille dans les situations suivantes :

- Non-respect répété du présent règlement (délais d'annulation, retards de paiement, comportement, etc.).
- Attitude incompatible avec le bon déroulement des ateliers ou avec le bien-être du groupe.
- Non-paiement des sommes dues malgré relance amiable.

Dans ce cas, Rachel informera la famille par écrit (SMS ou mail) avec un préavis raisonnable.

Les séances déjà réglées et non réalisées seront remboursées au prorata. Les séances réalisées restent dues dans leur intégralité.



Règlement intérieur

Les données personnelles collectées lors de l'inscription (nom, prénom, coordonnées, informations médicales) sont utilisées exclusivement dans le cadre de la gestion administrative et pédagogique des ateliers. Elles ne sont en aucun cas transmises à des tiers et sont conservées le temps nécessaire à la relation contractuelle. Conformément au RGPD, toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, sur simple demande adressée à Graines d'Artistes.

En signant la fiche d'inscription, le responsable légal (ou le participant adulte) atteste avoir lu, compris et accepté l'intégralité du présent règlement intérieur.

Fait à : _____

Le : _____

Signature du responsable légal :
(précédée de la mention "Lu et approuvé")



www.ateliersgrainesdartistes.fr



ateliersgrainesdartistes@gmail.com



06 59 70 91 18



LES PLACES ÉTANT LIMITÉES, PENSEZ À INSCRIRE
VOTRE ENFANT OU À VOUS INSCRIRE
DÈS MAINTENANT !



www.ateliersgrainesdartistes.fr



ateliersgrainesdartistes@gmail.com



06 59 70 91 18



Graines
d'Artistes

éveil créatif & bien-être partagé



[ateliers_graines_dartistes](https://www.instagram.com/ateliers_graines_dartistes)



Graines d'Artistes